

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**  
**Séance du 29 Mars 2019**

**L'an deux mille dix-neuf le 29 Mars**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

**Présents :** DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - VEYSSIERES Sylvie HO THAM KOUIE Sandra - RAMALHO Irène ROUX Marie-Elisabeth,

**Absent excusé :** DOMINGIE Noël

Convocation du 18/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07- Nombre de votants 07

**OBJET : Convention mise à disposition**

Pour : 7  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la convention de mise à disposition du véhicule et du matériel communal appartenant à la commune de Biron.

La convention définit les modalités d'exercice de la mise à disposition ainsi que les tarifs.

La convention est établie pour une durée de 6 mois à compter du 01 avril 2019 (sous réserve de la période d'essai).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

**- Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la mairie de Vergt de Biron concernant la mise à disposition du véhicule et du matériel de la commune de Biron.**

Fait et délibéré à Biron, le 04/04/2019  
 Le Maire  
 Bruno DESMAISON

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme.

*Handwritten signatures:*  
 (Left) *MD*  
 (Top) *Desmaison*  
 (Bottom) *Ramalho*

